



ADHESION ANNEE 2022-2023

Prix de la licence :

Licenciés saison 2021-2022 :

75 euros pour le 1^{er} licencié
70 euros pour le 2^{ème} licencié
65 euros pour le 3^{ème} licencié
60 euros pour le 4^{ème} licencié

Nouveaux licenciés :

95 euros pour le 1^{er} licencié
90 euros pour le 2^{ème} licencié
85 euros pour le 3^{ème} licencié
80 euros pour le 4^{ème} licencié

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : / / / /

Téléphone portable : / / / /

Adresse mail :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- 1 certificat médical, daté de moins de 3 mois, d'aptitude à la pratique de la natation **y compris en compétition** (dès le 1^{er} entraînement)
- Le règlement intérieur signé et approuvé 1 photo d'identité
- Copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie de territoire
- Pour tout règlement par chèque, celui-ci sera établi à l'ordre du CLUB NAUTIQUEAUBYGEOIS
- Pour tous les Aubyeois : si l'opération est renouvelée par la municipalité, un dossier de Bourse au sport est à retirer en mairie. Il y aura une prise en charge partielle du coût de l'adhésion qui sera remboursée. En cas de dépôt du dossier en mairie, établir deux chèques : l'un qui sera encaissé par le club et l'autre qui vous sera restitué par la suite.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

Je soussigné(e)

reconnais avoir été informé(e) par le CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS des garanties

de base proposées avec la licence et des possibilités de souscription de garanties forfaitaires complémentaires

- Je souhaite bénéficier des garanties de base (comprise dans la formule licence assurance)
- J'atteste souscrire à l'une des options proposées

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature du licencié ou du représentant légal pour les mineurs

Date et signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MOINS DE 18 ANS :

Je soussigné(e), M.

père exerçant l'autorité légale de l'enfant :

- Autorise celui-ci à participer à toutes les activités organisées par le CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS y compris les activités récréatives.
- Autorise tout responsable du CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS (membre du comité ou entraîneur) à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'accident survenant à mon enfant lors d'un entraînement, d'une compétition ou de toute sortie organisée par le club.

A _____, le _____

Signature précédée de la mention lu et approuvé :

--

AUTRES AUTORISATIONS :

Je soussigné(e), M. ou Mme

- Autorise la parution sur le site du CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS, dans les journaux (presse, journal municipal...) des photos de mon enfant ou de moi-même prises dans le cadre des activités du CLUB NAUTIQUE.
- Autorise la parution sur la page Facebook du CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS des photos de mon enfant ou de moi-même prises dans le cadre des activités du CLUB NAUTIQUE.

A _____, le _____

Signature précédée de la mention lu et approuvé :

--

Dans le cadre de l'équipement des nageurs, veuillez compléter également les informations ci-dessous

TEE-SHIRT											
6 ans	8 ans	10 ans	12 ans	14 ans	XS	S	M	L	XL	XXL	XXXL

SHORT											
6 ans	8 ans	10 ans	12 ans	14 ans	XS	S	M	L	XL	XXL	XXXL

POINTURE	
-----------------	--

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS

ARTICLE 1er :

Le club et ces adhérents doivent se conformer au règlement de la piscine

ARTICLE 2 :

Chaque membre du club s'engage à assister régulièrement aux entraînements et à participer aux compétitions lorsqu'ils sont retenus ou qualifiés, sauf avis médical (certificat médical remis avant la compétition ou empêchement scolaire)

Tout nageur ayant été convoqué pour participer à une compétition (championnat départemental, régional, national ou même challenge) se verra facturé les frais engagés (transport, hébergement, repas, engagements facturés par les fédérations....) lorsqu'il ne participera pas, sans motif valable et sans nous en avoir avisé 15 jours auparavant (pour les championnats départementaux et régionaux) et 1 mois auparavant pour les rencontres au niveau national (championnat de France..)

En cas d'impossibilité d'assister à une compétition, il convient d'avertir par téléphone, par mail, le plus rapidement possible le président Gilles DUHEM – 06 72 69 38 88 – mail : gilles.duhem@hotmail.fr

ARTICLE 3 :

Tous les nageurs s'engagent à observer le respect envers le personnel d'encadrement et à respecter leurs décisions

ARTICLE 4 :

Le(s) entraîneur(s) et le président sont seuls habilités à désigner les nageurs sélectionnés pour les compétitions tant officielles qu'amicales, auxquelles le club pourra être appelé à participer.

ARTICLE 5 :

Lors des compétitions le port du tee-shirt du club est obligatoire.

ARTICLE 6 :

Le port du bonnet est obligatoire lors des entraînements et compétitions.

ARTICLE 7 :

Tous les nageurs s'engagent à ranger le matériel utilisé lors des entraînements, à laisser les vestiaires, douches et toilettes propres à leur sortie.

ARTICLE 8 :

Les horaires d'entraînement vous sont remis avec les imprimés relatifs à l'inscription au club. Les retards ne seront pas tolérés (sauf raisons valables). Les entraîneurs sont seuls habilités à modifier les horaires.

ARTICLE 9 :

Dans la mesure du possible nous assurons le transport par autocar. La priorité est donnée aux nageurs, officiels et à l'encadrement, si des places restent disponibles les parents seront acceptés dans l'autocar.

ARTICLE 10 :

Tout adhérent ne respectant pas ce dit règlement se verra sanctionner (avertissement – suspension – exclusion)

A NOTER

Le CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS, la piscine d'AUBY ou toute autre piscine nous recevant ne sont pas responsables des vols pouvant survenir lors des entraînements ou compétitions. Des casiers sont à votre disposition pour ranger les effets à l'abri des convoitises.

LORSQUE VOUS DEPOSEZ VOTRE ENFANT A LA PISCINE, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE LES ENTRAINEURS SONT BIEN ARRIVES.

Nous vous demandons de bien vouloir demander à votre enfant de respecter le travail des bénévoles et par conséquent de jeter dans les poubelles prévues à cet effet tous papiers (biscuits, bonbons....), bouteilles de shampoing ou bain douche.....

Un calendrier des compétitions vous sera remis (le réclamer lors des entraînements). Si vous ne recevez pas de convocation pour celles-ci (absence de votre enfant lors des entraînements), n'oubliez pas de réclamer la convocation auprès des entraîneurs en fonction des dates indiquées.

Lors des déplacements, nous vous demandons de bien vouloir accompagner vos enfants. Les membres dirigeants du CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS et les entraîneurs ne peuvent surveiller vos enfants durant la compétition car ils font bien souvent fonction d'officiels. Si vous confiez votre enfant mineur à un autre parent, nous vous demandons de nous le signaler auparavant.

Toute demande de licence devra être accompagnée du règlement du montant demandé :

- ↪ en espèces
- ↪ en coupon sports
- ↪ par chèque (vous pouvez établir plusieurs chèques)

EN TOUT ETAT DE CAUSE, AUCUNE LICENCE NE SERA ETABLIE SANS REGLEMENT FINANCIER DE VOTRE ADHESION AU CLUB ET VOTRE ENFANT NE SERA PAS ACCEPTE DANS LE BASSIN

A _____, Le _____
Signature précédée de la mention lu et approuvé

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE FSGT SAISON 2022-2023

Madame, Monsieur

La loi du 26 janvier 2016 dite de "modernisation du système de santé" et ses décrets d'application ont modifié les conditions de délivrance et de renouvellement des licences sportives.

Vous pratiquez une ou plusieurs activités qui n'ont pas de contraintes particulières et vous sollicitez le renouvellement sans discontinuité de votre licence FSGT pour la saison 2021/2022 ou l'année 2022 et avez déjà remis un certificat médical à votre club / association pour la saison 2020/2021 ou l'année 2020.

Au préalable, votre club / association vous a remis les deux formulaires mentionnés ci-dessous, à savoir :

- Le **questionnaire de santé** (Cerfa n° 15699*0) que vous devez obligatoirement renseigner et conserver.
- La **présente attestation** que vous devez signer et remettre à votre club / association qui la conservera.

Si vous avez répondu "non" à toutes les rubriques du questionnaire santé

- Vous devrez obligatoirement renseigner, signer et remettre à votre club / association la présente attestation qui la conservera.

Si vous avez répondu "oui" à au moins une rubrique du questionnaire santé

- Vous devez solliciter un certificat médical auprès d'un(e) médecin. Ce certificat médical devra établir explicitement l'absence de contre indication à la pratique du / des sports que vous souhaitez pratiquer avec votre club / association datant de moins d'un an par rapport à la date de la demande de licence FSGT.
- Et vous devez obligatoirement remettre le certificat médical délivré par le médecin à votre club / association qui le conservera.

Par ailleurs, nous vous informons expressément que le questionnaire de santé que vous avez renseigné, vous est strictement personnel. Et nous vous informons aussi expressément que les réponses formulées par vos soins relèvent de votre responsabilité exclusive.

ATTESTATION

(à renseigner, à signer et à remettre obligatoirement par l'adhérent (e) à l'association / club)

Je, soussigné (e) (Prénom et Nom du-de la licencié(e)) :

N° de licence FSGT :

Adhérent (e) du club / association : Club Nautique Aubygeois

J'atteste sur l'honneur avoir reçu le questionnaire de santé, avoir pris connaissance des préconisations de la FSGT ci-dessus et avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-Sport Cerfa n° 15699*01) qui m'a été remis par mon club / association. Et j'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait à _____, le _____

Pour dire et valoir ce que droit.

Signature du ou de la licencié (e) ou de son-sa-ses représentant-e légal-e/légaux-légaux pour les mineur(e)s



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS – SPORT"

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris avec l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de licence.

